

APERP

Plus d'emplois pour moins de pauvreté

Programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi et à la Réduction de la Pauvreté
(2011-2014)

Décembre 2013

Editorial



Bien connu des acteurs de l'emploi des pays dans lesquels il intervient, le projet APERP qui a maintenant de nombreux résultats à son actif, souhaite faire connaître plus largement encore les activités qui sont les siennes pour promouvoir l'emploi afin de lutter contre la pauvreté.

Le premier numéro de cette newsletter entend donc être un document de partage de l'information sur les activités et l'actualité du projet, et d'incitation à échanger avec tous ses destinataires, au premier rang desquels se situent évidemment les mandats tripartites de l'OIT.

Il est attendu que, de la lecture de cette newsletter, telle bonne pratique dans tel pays puisse donner des idées à d'autres et que la dynamique ainsi engendrée concoure au renforcement de l'efficacité du projet, au service des pays concernés.

Bonne lecture donc et suite au prochain numéro.

Jean Paul BARBIER,

Conseiller Technique Principal APERP

A mi-parcours, une évaluation positive du projet

"APERP a fortement contribué à la formulation des stratégies nationales de l'emploi et de leurs appropriations par les acteurs nationaux", a souligné le Comité de Pilotage, qui s'est réuni en avril à Lomé.

Outre les représentants du BIT, étaient présents à cette réunion: M. COSME, Délégué aux Affaires Européennes et Internationales et Mme COENT, Chef de Bureau; les représentants des gouvernements, M. BATCHEY, Directeur de l'Emploi du Togo, M. AMOUSSOU et M. ANALA, respectivement Directeur Général de l'ANPE et Directeur de l'Emploi des Jeunes du Togo, M. DJEIGO, Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi du Bénin; ainsi que des partenaires sociaux.

Durant cette réunion, la pertinence et l'efficacité du projet ont été mis en avant. En effet, APERP répond aux attentes des pays, de plus, les résultats attendus ont été atteints dans les délais et la flexibilité de la gestion du projet a permis des réaffectations d'activités d'un pays à un autre, en fonction des besoins identifiés de chaque pays.

A mi-parcours, APERP a poursuivi ses activités au Cameroun et au Burkina Faso, puis les a élargies au Bénin, au Togo, au Tchad, à la République Démocratique du Congo et au Gabon. Des activités d'appui stratégique ont été entreprises en Tunisie et au Maroc.

Le projet s'inscrit résolument en appui aux activités développées par le BIT auprès de ses mandants pour préserver et favoriser la création d'emplois productifs, par une intervention en amont dans la définition des politiques de l'emploi et de leurs plans d'action, mais également par la diffusion de nouveaux outils méthodologiques, notamment du Guide pour la formulation des politiques nationales de l'emploi.

Afin d'améliorer encore l'impact du projet, le Comité de Pilotage a souhaité la clarification de certains indicateurs de résultats et l'élaboration d'un dispositif de communication plus actif. Pour répondre à cette demande, l'équipe d'APERP a été renforcée avec l'arrivée de Soary RATSIMA.

De nombreuses réalisations dans les pays concernés

APERP a permis la prise en compte de l'emploi dans les cadres stratégiques de développement du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Togo et du Bénin.

Cet appui a été complété par des activités plus opérationnelles. Ainsi, au **Burkina Faso**, APERP a aidé à l'élaboration des budgets-programmes et à la **revue des dépenses publiques pour mobiliser les ressources nécessaires et financer les Politiques Nationales de l'Emploi.**

Au **Cameroun**, APERP a appuyé la réalisation de quatre études sur des filières (bois, tourisme, palmier à huile et infrastructures). Ces études ont permis d'identifier les actions permettant de **maximiser le potentiel de chaque filière** en termes de création d'emplois, de répartition des revenus, d'utilisation et de valorisation des ressources humaines. Les résultats de ces études ont été utiles dans l'élaboration des documents stratégiques en matière de politique d'emploi et ont permis la compréhension des liens étroits entre la

politique nationale de l'emploi et d'autres politiques sectorielles. Suite à ces études, un programme a été formulé pour le développement de l'emploi dans la filière bois avec le renforcement de capacité de 25 menuisiers entrepreneurs. Ce programme a permis la création de 108 emplois dont 38 femmes. Toujours dans la filière bois, des programmes de renforcement de capacité à la création et à la gestion d'entreprise ont été menés avec succès, 17 personnes ont pu en bénéficier et 24 emplois ont pu être consolidés. Ces programmes sont des illustrations des bonnes pratiques en matière de politique de l'emploi et peuvent être répliqué à grande échelle selon les secteurs à fort potentiel productif identifiés.

Egalement **au Cameroun, APERP a contribué à la mise en place du Centre intégré d'informations économiques sur l'entrepreneuriat des jeunes (CIEJ)** du Fonds National de l'Emploi (Banque de données et site web dynamique permettant la consultation des données à distance). D'avril 2012 (date de création du CIEJ) à août 2013, 1 974 personnes ont bénéficié des services du CIEJ dont 1515 sur le site et 459 via internet. Parmi les 1515, plus de trois-quarts sont des jeunes, 2 sur 10 sont des femmes et 8 sur 10 des entrepreneurs ou potentiels entrepreneurs. Les usagers du CIEJ de Yaoundé ont désormais à leur disposition une bibliothèque, une vidéothèque et des ordinateurs permettant d'accéder à un site web dynamique contenant des données actualisées sur la création d'entreprise. Par ailleurs, **de nombreuses activités ont été menées pour soutenir l'emploi des personnes vulnérables**, comme **au Togo avec la formulation d'un plan stratégique pour l'emploi des jeunes**, **au Bénin avec un programme d'emploi pour les femmes et des modules d'accompagnement à la création et à la gestion d'entreprise** dans l'offre de service de l'ANPE.

Dans le même esprit, **au Mali et au Cameroun, APERP a favorisé l'entreprenariat des jeunes et des femmes par un accompagnement et l'octroi de crédits**. Cet accompagnement s'est fait au travers de la formation « **Gérer Mieux votre Entreprise** » (GERME).

Afin de permettre une mise en œuvre efficace des politiques de l'emploi, **le projet a œuvré à la mise en place d'un système d'information qui puisse en assurer le suivi et le pilotage dans les pays concernés**. Un bilan de ce système a été fait et des indicateurs ont été intégrés dans le système de pilotage du Mali, du Togo et du Cameroun.

APERP est le résultat d'une coopération fructueuse entre la France et le BIT

Depuis 1999, la France et le BIT ont mis en place un accord de coopération bilatéral pluriannuel. Cet accord, renouvelé en 2010 dans un cadre plus général comprend à présent trois axes qui sont la dimension sociale de la mondialisation, la promotion et la mise en œuvre des droits au travail et la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ce dernier axe est illustré par **des programmes alliant promotion de l'emploi et sécurité sociale**. C'est dans ce contexte que la France, au travers du **Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social** a traduit sa volonté de soutenir la mise en

œuvre de politiques de développement donnant la priorité à l'emploi, telle celle prise par les Chefs d'Etat africains lors du Sommet d'Ouagadougou en 2004. Elle a ainsi apporté sa contribution, à hauteur de 3,6 millions d'euros au projet APERP, dont les objectifs sont les suivants:

- **Appuyer la mise en œuvre de politiques nationales de l'emploi, de la formation professionnelle et d'investissement cohérentes et intégrées dans les cadres nationaux de développement.**
- **Appuyer l'insertion dans l'emploi des populations vulnérables, en particulier des jeunes et des femmes, par des programmes ciblés, formulés en complémentarité avec les politiques de protection sociale.**
- **Renforcer les capacités techniques des acteurs de l'emploi, notamment celles des partenaires sociaux.**

"APERP au Mali, vers une reprise des activités"

Le projet, qui a apporté de nombreux appuis au Mali dans ces premières années, a dû les suspendre suite aux événements politiques de 2012.

Avant cette interruption, APERP a appuyé **la révision de la Politique Nationale de l'Emploi, le bilan du Programme d'Emploi pour les Jeunes (PEJ 1) et la formulation du PEJ 2**. Il a contribué significativement à **l'intégration de l'emploi dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté** et à la redynamisation du **Comité Intersectoriel de suivi de la Déclaration d'Ouagadougou** qui est en charge du pilotage, du suivi et de l'évaluation de ces politiques.

Par la suite, **APERP a appuyé le développement de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise en faveur des jeunes par la formulation du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM)**, au travers d'un partenariat avec l'Ambassade de France et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes. Plusieurs formations ont permis l'insertion et le suivi de jeunes promoteurs, mais également le renforcement des capacités des acteurs nationaux.

La phase de stabilisation dans laquelle est désormais engagée le Mali laisse augurer d'une reprise prochaine des activités d'APERP.

En ce moment :

Lors d'une réunion de l'AASEP (Association Africaine des Services d'Emploi Publics), de nombreux SPE (Services d'Emploi Publics) ont demandé **un appui technique pour disposer d'une vision globale et comparative de leurs activités**. Pour répondre à cette demande, APERP vient d'entreprendre la conduite d'une étude sur l'activité d'intermédiation sur le marché du travail et le rôle des SPE. **Ce travail bénéficie de la mise à disposition d'un cadre de Pôle Emploi (France), Jean Louis TAUZIN, auprès de l'équipe APERP.**

Toujours avec Pôle Emploi, des missions d'appui technique centrées sur **l'amélioration des prestations d'intermédiation sont apportées aux SPE**, notamment en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Au Togo, APERP aide l'Agence Nationale Pour l'Emploi à élargir son offre de service et sa gamme de prestations d'aide à la personne. L'ANPE, avec l'appui d'APERP, renforce le professionnalisme des demandeurs d'emploi par des formations. Elle s'efforce également de convaincre les entreprises de l'intérêt d'une protection sociale minimale des employés. Un atelier de validation et d'appropriation de cette démarche se tiendra prochainement.

La méthode GERME va être adoptée dans les ANPE du Togo et du Bénin pour favoriser l'auto-entreprise des jeunes et dynamiser ainsi l'économie.

Enfin, APERP a contribué à la ratification des Conventions n°122 au Burkina Faso et au Togo concernant la politique de l'emploi et n°142 sur la mise en valeur des ressources humaines au Burkina Faso et au Cameroun.

Ils en parlent :

Lors d'un atelier d'appropriation d'APERP à Lomé en janvier 2013, **le Ministre du Travail du Togo, Yacoubou Hamadou** a indiqué la nécessité de mettre en place un tel programme de réduction de la pauvreté pour le Togo, ou le contexte économique après la crise de 2005 fut difficile.

Il a ainsi affirmé : « Il découle d'un diagnostic sans complaisance de la situation de l'emploi de notre pays que beaucoup reste à fournir, malgré les efforts soutenus du gouvernement. C'est pourquoi, l'initiative du gouvernement français, en partenariat avec le Bureau international du travail (BIT) pour mettre en place le projet APERP est une aubaine à saisir avec satisfaction ».

Pour **Yves Azangué (37 ans), Promoteur des Ets AGY DECOR au Cameroun**, APERP lui a donné des outils de gestion et de renforcement des capacités techniques nécessaire pour développer son entreprise de façon significative. Ainsi, depuis janvier 2013:

- Il est sorti du secteur informel pour se faire enregistrer au niveau des impôts ;
- Il a déménagé son entreprise vers un nouveau site et il loue désormais le bâtiment et les machines, donc ses travaux se font désormais en un seul lieu du début à la fin ;
- Il a adhéré à une mutuelle de crédit ;

Il est passé d'un seul employé permanent à plus de deux apprentis.